

Conditions de garantie pour la France

DOCUMENT À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR

Présenter le certificat uniquement en cas de réclamation

Garantie utilisateur

- Conformément aux dispositions légales en vigueur, les utilisateurs bénéficient en tout état de cause de la garantie légale des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code Civil) et de la garantie légale de conformité pour les biens de consommation due par le dernier vendeur (articles L217-1 et suivants du Code de la Consommation).
- La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non-conforme, un défaut d'entretien ou une utilisation impropre, notamment (liste non exhaustive) :
 - Pièces d'usure : électrodes, fusibles, voyants lumineux, joints, anodes.
 - Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (humidité, chocs thermiques, effet d'orage, insectes, etc.).
 - Les détériorations provenant d'une installation non conforme, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50160, d'un usage anormal ou du non-respect des prescriptions de la dite notice.
- Présenter le certificat uniquement en cas de réclamation auprès du distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat.

Retour sous garantie :

Les retours de produits effectués au titre de la garantie ne seront acceptés que s'ils font l'objet d'un accord préalable de la part de Thermor, par écrit, matérialisé par l'autorisation de retour numérotée.

Les pièces jugées défectueuses seront systématiquement retournées pour expertise en port payé au SAV THERMOR (adresse ci-dessous). Un avoir ou un échange sera effectué suivant le cas, si l'expertise révèle une défaillance effective.

Généralités

- La validité de la garantie est notamment conditionnée à l'installation et à la mise en service de l'appareil par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'à la réalisation des entretiens réguliers conformément aux instructions précisées dans nos notices.

Pièces détachées Conseils avant et après-vente

THERMOR-Services

17, rue Croix Fauchet, BP 46 - 45141 Saint Jean de la Ruelle cedex

TYPE DE L'APPAREIL* :

N° DE SÉRIE* :

NOM ET ADRESSE DE L'UTILISATEUR :

* Ces renseignements se trouvent sur la plaque signalétique située sur le côté de l'appareil.

CACHET DE L'INSTALLATEUR :

La déclaration de conformité UE complète de cet équipement est disponible à l'adresse suivante : <https://qr.codega.fr/a/CKuAhi>

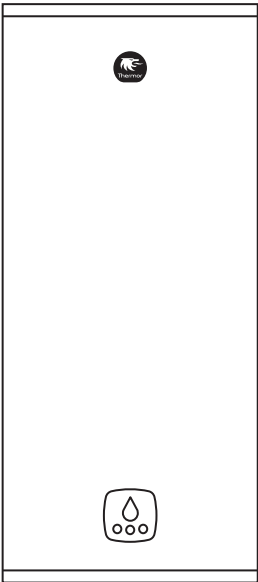


NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Guide à conserver par l'utilisateur

DURALIS CONNECT

Chauffe-eau électrique



DURALIS CONNECT

Chauffe-eau électrique



PRISE EN MAIN RAPIDE UTILISATEUR



BOÎTIER DE COMMANDES TACTILE

Fonctionnement du Waterdrop*

- Clignote : en chauffe
- Balayage : boost en cours
- Fixe : eau chaude disponible
- En cas d'erreurs, voyant orange d'aide au diagnostic (cf. notice du produit)

Bouton et voyant connectivité pour l'ajout de mon produit à l'application Thermor Cozytouch

- Voyant allumé : chauffe-eau connecté au réseau Wifi
- Voyant clignote : chauffe-eau en attente de connexion avec l'application Thermor Cozytouch

ÉTAPE 1

Je connecte mon chauffe-eau

Je télécharge l'application

Thermor Cozytouch

J'ajoute mon chauffe-eau sur

mon application Thermor Cozytouch

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION GRATUITE THERMOR COZYTOUCH



Bon à savoir



Avec le chauffe-eau « Connect + », profitez d'un appairage simple & rapide !

* Goutte d'eau.

Avertissements Généraux

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil. Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 3 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance. Les enfants de 3 à 8 ans ne sont autorisés à actionner que le robinet relié au chauffe-eau.

INSTALLATION

ATTENTION : Produit lourd à manipuler avec précaution.

- Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel (4°C à 5°C minimum).
- La destruction de l'appareil par surpression due au blocage de l'organe de sécurité est hors garantie.
- Prévoir une aération du local d'installation. La température de ce local ne doit pas dépasser 35°C.
- Lors d'une installation dans une salle de bain (voir figures page 8), le chauffe-eau doit être installé hors volumes V1 et V2. Si les dimensions ne le permettent pas, il peut cependant être installé dans le volume V2.
- Placer l'appareil dans un lieu accessible.
- Se reporter aux figures d'installation page 8.
- Dans le cas d'un chauffe-eau vertical mural, s'assurer que la cloison est capable de supporter le poids de l'appareil rempli d'eau.
- Fixation d'un chauffe-eau vertical mural : pour permettre l'échange éventuel de l'élément chauffant, laisser au-dessous des extrémités des tubes de l'appareil un espace libre au moins égal à 300 mm (100 L) – 480 mm (150 L et 200 L) pour pouvoir intervenir sur les équipements et accessoires.
- Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles, des locaux de stockage ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.
- Ce chauffe-eau est vendu avec un thermostat ayant une température de fonctionnement supérieure à 60°C en position maximale capable de limiter la prolifération des bactéries de *Légionelle* dans le réservoir.
- Attention, au-dessus de 50°C, l'eau peut provoquer immédiatement de graves brûlures. Faire attention à la température de l'eau avant un bain ou une douche.
- Ce produit est destiné pour être utilisé à une altitude maximale de 3 000 m.



Manuel à conserver même après installation du produit.

Avertissements Généraux

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

- Un groupe de sécurité neuf, taré à 0,7 MPa (7 bar) (non fourni avec le chauffe-eau), de dimensions 3/4" et conforme à la norme EN 1487 sera obligatoirement vissé directement sur l'entrée d'eau froide du chauffe-eau. Il devra être placé à l'abri du gel (4°C à 5°C minimum).
- Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 MPa (5 bar). Il devra être installé sur l'arrivée d'eau froide, après le compteur.
- Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement non soumis au gel (4°C à 5°C mini), en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou en cas de vidange du chauffe-eau.
- Le dispositif de vidange du groupe de sécurité doit être mis en fonctionnement périodiquement (au moins une fois par mois). Cette manœuvre permet d'évacuer d'éventuels dépôts de tartre et de vérifier qu'il ne soit pas bloqué.
- Pour vidanger l'appareil, couper le courant, fermer l'alimentation d'eau froide, puis vidanger grâce à la manette du groupe de sécurité en ayant ouvert un robinet d'eau chaude.

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation est coupée pour éviter tout risque de blessure, d'électrocution ou d'électrisation.

L'installation électrique doit comporter en amont du chauffe-eau un dispositif de coupure omnipolaire (porte fusible, disjoncteur avec une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm, disjoncteur différentiel de 30 mA) conformément aux règles d'installation locales en vigueur. Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger. La mise à la terre est obligatoire. Une borne spéciale portant le repère  est prévue à cet effet.

La notice de cet appareil est disponible auprès du service client (coordonnées en fin de notice).

Ces appareils sont conformes aux directives 2014/30/UE concernant la compatibilité électromagnétique, 2014/35/UE concernant la basse tension, 2015/863/UE et 2017/2102/UE concernant la ROHS et au règlement 2013/814/UE complétant la directive 2009/125/EC pour l'écoconception.

Manuel d'installation et d'entretien

Chauffe-eau

Sommaire

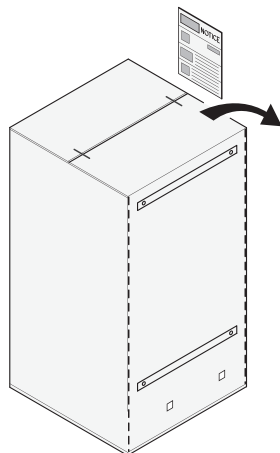
Installation

Avant de commencer	4
Contenu du colis	4
Accessoires à prévoir	4
Outils nécessaires	5
Main d'œuvre	5
Schéma général d'installation	6
Où installer mon chauffe-eau	8
Précautions	8
Installation spécifique en salle de bain	8
Comment installer mon chauffe-eau	9
Chauffe-eau vertical mural	9
Chauffe-eau vertical sur socle	10
Raccordement hydraulique du chauffe-eau	10
Le raccordement classique	10
Le raccordement avec limiteur de température	11
Le raccordement avec un réducteur de pression	11
Le remplissage du chauffe-eau	12
Raccordement électrique du chauffe-eau	13
Mise en service du chauffe-eau	14
Connectivité / Utilisation du boîtier de commande	14
Conseils d'entretien domestique	17
Le groupe de sécurité	17
Vidange d'un chauffe-eau	17
Entretien de la cuve	18
Champ d'application de la garantie	19

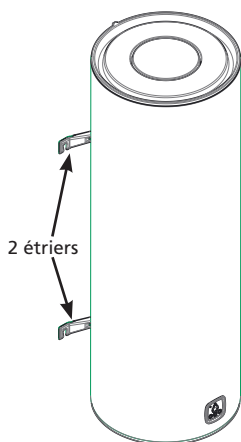
1. Avant de commencer

1.1. Contenu du colis

Votre colis comprend :



Emballage avec gabarit de pose



2 étriers

Votre chauffe-eau
(exemple : un vertical mural)



Raccord di-électrique
(suivant modèle)

1.2. Accessoires à prévoir

1.2.1. Les accessoires obligatoires et conseillés

Pour l'installation de votre chauffe-eau, vous devez prévoir les éléments suivants :

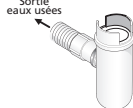
Groupe
de sécurité NEUF



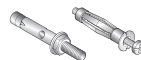
Sortie de câble murale



Siphon

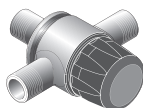


Système de fixation
(Ø 10 mm mini)
(Selon support)



Limiteur
de température

Obligatoire en neuf
et rénovations lourdes

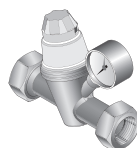


Ruban d'étanchéité
ou autre



Réducteur
de pression

Obligatoire si la pression
d'eau de votre habitation est
supérieure à 0,5 MPa (5 bar).
Il doit être installé à la sortie
du compteur. (voir page 11)



Trépied

Pour les modèles verticaux
muraux. Obligatoire sur les
murs non porteurs et recom-
mandé pour les chauffe-eau
supérieurs à 100 L



Bac de récupération
d'eau

Impératif dans le cas d'une
installation à l'étage et au-
dessus d'un local habité

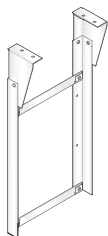


1.2.2. Les accessoires optionnels

Console d'accrochage plafond

Idéale pour fixer les chauffe-eau verticaux muraux au plafond, quand le mur est non porteur.

Libère de l'espace sous le chauffe-eau



Pattes de fixation universelles

Idéales pour réutiliser les fixations de votre ancien chauffe-eau sans trous supplémentaires.

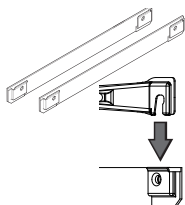
Gain de temps à la pose



Plaques de fixation rapides

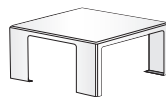
Idéales pour les recoins exigus comme un placard, où il n'y a pas d'accès pour le serrage au mur.

Gain de temps à la pose



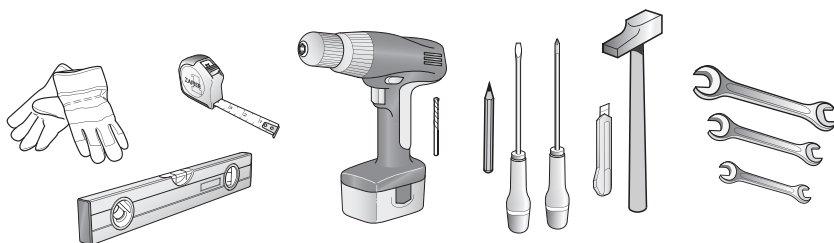
Réhausse

Idéale pour éviter les modifications d'évacuation, pour les chauffe-eau verticaux sur socle



Capacité	Nombre de plaques
150 à 200 litres	2

1.3. Outillage nécessaire



1.4. Main d'œuvre

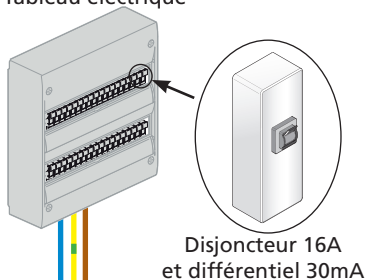


2 personnes
pour le montage



2 heures

Tableau électrique



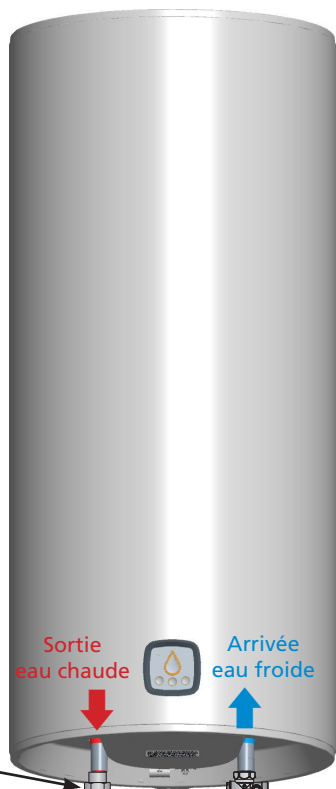
Alimentation permanente obligatoire

PRECAUTIONS D'INSTALLATION :

- Température du lieu d'installation comprise entre 4°C et 35°C
- Positionner le chauffe-eau le plus près possible des salles d'eau
- Si le chauffe-eau est installé au-dessus d'un local habité ou de stockage, mettre un bac de récupération d'eau

● Phase
● Terre
● Neutre

Raccord di-électrique



Siphon

Robinet dans une salle de bain par exemple

Si votre tuyauterie n'est pas en cuivre (PER, multicouche...), il est OBLIGATOIRE d'installer une canalisation en cuivre d'une longueur minimale de 50 cm (DTU.60.1) et/ou un limiteur de température en sortie eau chaude de votre ballon. (voir p. 11)

Limiteur de température

Eau froide

Eau chaude

Schéma général d'installation

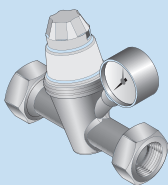
Exemple avec un chauffe-eau vertical mural

Réducteur de pression

Le réducteur de pression est un accessoire supplémentaire qui doit être installé à la sortie de votre compteur d'eau si la pression d'eau de votre habitation s'avère supérieure à 0,5 MPa (5 bar).

Il évitera que la soupape du groupe de sécurité ne s'ouvre de manière intempestive lorsque le chauffe-eau n'est pas en fonctionnement.

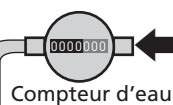
Pour connaître la pression d'eau dans votre habitation vous pouvez vous renseigner auprès de votre fournisseur d'eau.



Attention : le réducteur de pression ne doit jamais être placé entre le groupe de sécurité et la cuve du chauffe eau

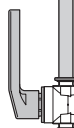


Réducteur de pression



Arrivée d'eau réseau

Compteur d'eau



Robinet général d'arrivée d'eau froide



Évacuation eaux usées (égouts)

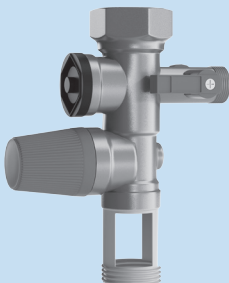
● Groupe de sécurité

Groupe de sécurité

Le groupe de sécurité est un accessoire obligatoire. Son rôle est de maintenir à l'intérieur du chauffe-eau une pression inférieure à 0,7 MPa (7 bar) pour éviter l'explosion de celui-ci (il remplit donc le même rôle qu'une soupape sur une cocotte minute).

Le groupe de sécurité laisse donc s'échapper de l'eau lorsque le chauffe-eau est en fonctionnement. Cet écoulement peut représenter jusqu'à 3% du volume du chauffe eau par cycle de chauffe.

Attention : le groupe de sécurité doit toujours être raccordé directement à l'entrée eau froide du ballon. Rien ne doit être installé entre le groupe de sécurité et le chauffe eau. (aucune vanne, pas de réducteur de pression, pas de flexible ...)



2. Où installer mon chauffe-eau ?

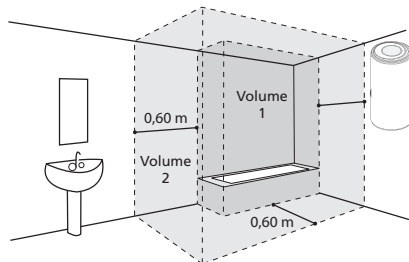
2.1 Précautions

- Choisir un lieu d'installation dont la température sera toujours comprise entre 4°C et 35°C.
- Le chauffe-eau doit être positionné le plus près possible des points de puisages importants (salle de bains, cuisine...)
- S'il est placé en dehors du volume habitable (cellier, garage), les tuyauteries et les organes de sécurité (groupe de sécurité, réducteur de pression) doivent être isolés.
- Prévoir une aération dans le local afin d'éviter les phénomènes de condensation et de corrosion de la peinture du chauffe-eau.
- S'assurer que l'élément support (mur ou plafond) est suffisamment résistant pour recevoir le poids du chauffe-eau plein d'eau (voir tableau p. 9).
- Prévoir en face de chaque équipement électrique un espace suffisant de 40 cm pour l'entretien périodique de l'élément chauffant.
- En cas d'installation au-dessus de locaux habités ou de stockage (faux-plafond, combles...), il est **IMPÉRATIF** de prévoir un bac de récupération d'eau raccordé à l'égout sous le chauffe-eau (type bac à douche par exemple).
- S'assurer de ne pas stocker de matériaux inflammables à proximité immédiate du produit.

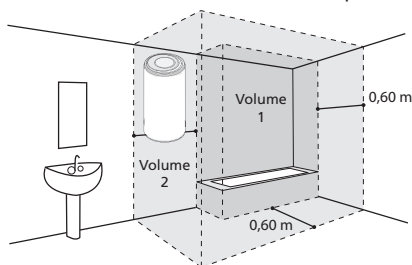


2.2 Installation spécifique en salle de bain

- Installation hors volumes (NF C 15-100).



Si les dimensions de la salle de bain ne permettent pas de placer le chauffe-eau hors volumes 1 et 2 :

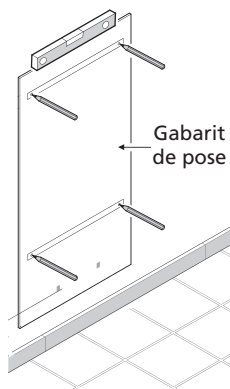
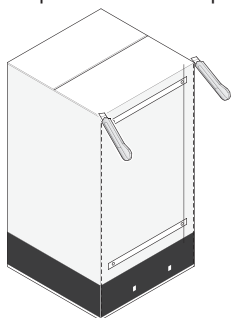


Possible dans le Volume 2

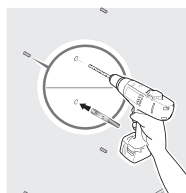
3. Comment installer mon chauffe-eau ?

3.1 Chauffe-eau vertical mural

- ❶ Découper le gabarit imprimé sur le carton et l'utiliser pour faire les marquages



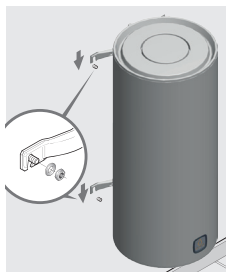
- ❷ Percer puis cheviller votre chauffe-eau en utilisant des fixations de diamètre (Ø) 10 mm minimum adaptées à votre mur (plaque de plâtre, béton, brique).
Attention : votre mur doit pouvoir supporter le poids du chauffe-eau rempli.
Dans le cas contraire, utiliser un trépied (voir paragraphe sur le cas particulier de pose sur trépied).



Poids indicatif
du chauffe-eau
rempli

Capacité	Poids
150 L	200 kg
200 L	250 kg

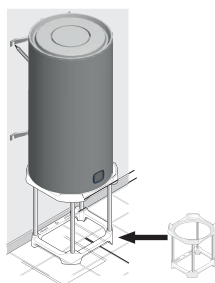
- ❸ Une fois votre chauffe-eau mis en place, le fixer fermement



Cas particulier : Pose d'un chauffe-eau vertical mural sur trépied

L'utilisation d'un trépied est obligatoire pour la pose d'un chauffe-eau d'une capacité supérieure à 100 L sur un mur non porteur (ne pouvant pas supporter le poids du ballon rempli).

Poser le chauffe-eau d'abord sur son trépied pour marquer les points de fixation.
Réaliser les perçages.
Réinstaller le chauffe-eau à sa place.



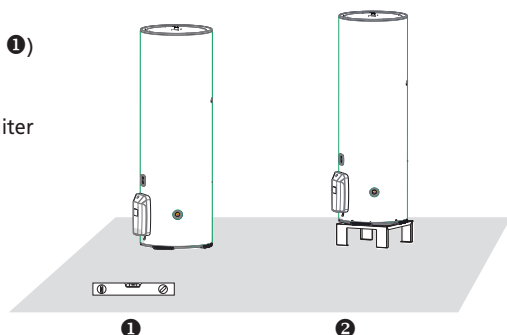
Fixer l'étrier supérieur.

3.2 Chauffe-eau vertical sur socle

La pose d'un chauffe-eau vertical sur socle (fig. ❶) ne nécessite aucune fixation.

Veiller à l'installer sur une surface plane.

Vous pouvez utiliser une réhausse (fig. ❷) pour faciliter le passage des tuyauteries.



4. Raccordement hydraulique du chauffe-eau

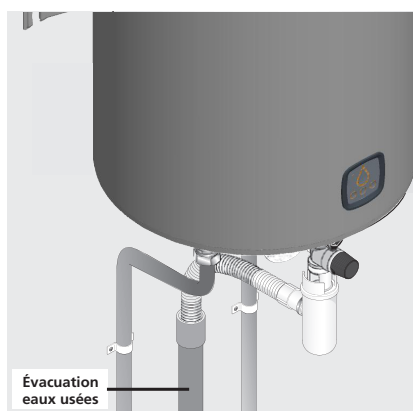
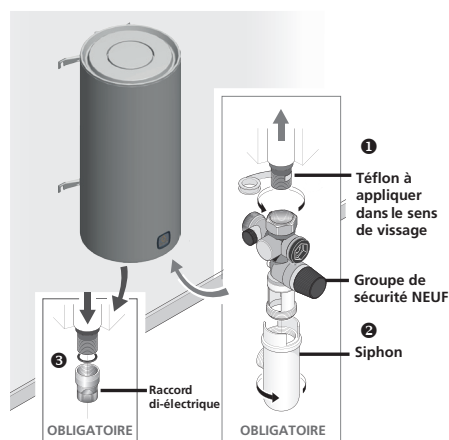
Le chauffe-eau devra être raccordé conformément aux normes et à la réglementation en vigueur dans le pays où il sera installé (pour la France : DTU Plomberie 60-1).

4.1 Le raccordement classique

- ❶ Effectuer le branchement du groupe de sécurité NEUF sur l'entrée d'eau froide (bleue) de votre chauffe-eau.
- ❷ Placer le siphon sous le groupe de sécurité et relier son évacuation vers l'égout.
- ❸ Visser le raccord diélectrique (fourni selon modèles) sur la sortie d'eau chaude (rouge) de votre chauffe-eau.
- ❹ Procéder au raccordement de votre tuyauterie sur votre chauffe-eau.



Vos tuyauteries doivent être rigides (cuivre) ou souples (flexibles tressés en inox normalisés) et supporter 100°C et 1 MPa (10 bar). Sinon, utilisez un limiteur de température.



Branchement eau chaude

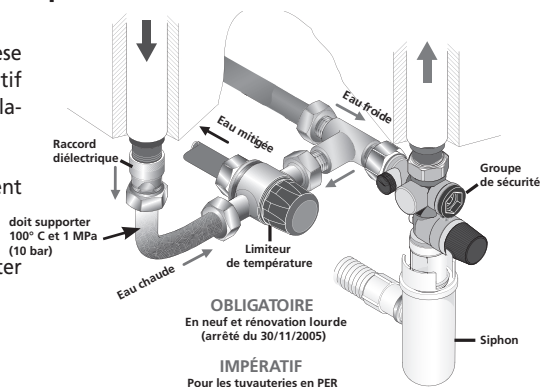
Branchement eau froide

4.2 Le raccordement avec un limiteur de température

Si vos tuyauteries sont en matériaux de synthèse (plastique ou PER par exemple), il est impératif d'installer un limiteur de température (ou régulateur thermostatique).

Le limiteur ne doit jamais être raccordé directement au chauffe-eau.

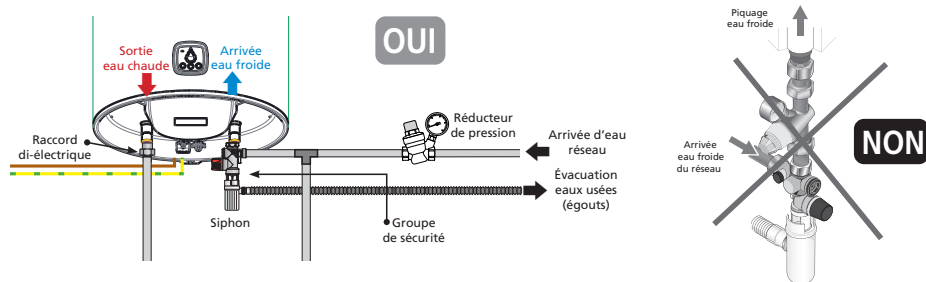
Le limiteur de température permet de limiter les risques de brûlure.



4.3 Le raccordement avec un réducteur de pression

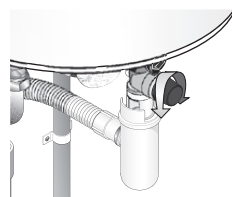
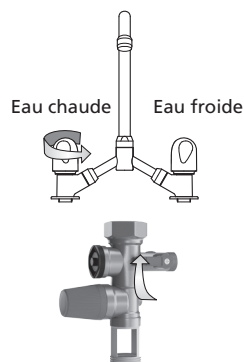
Le réducteur de pression est obligatoire si la pression d'eau de votre habitation s'avère supérieure à 0,5 MPa (5 bar).

Le placer sur l'arrivée d'eau froide, à la sortie de votre compteur d'eau, jamais directement au chauffe-eau.



4.4 Remplissage du chauffe-eau

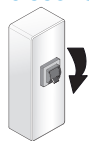
- ❶ Ouvrir les robinets d'eau CHAUDE du logement.
- ❷ Ouvrir la vanne d'arrivée d'eau froide située sur le groupe de sécurité.
- ❸ Le chauffe-eau sera rempli dès que vous observerez un écoulement d'eau froide à la sortie des robinets d'eau chaude. Fermez ces derniers.
- ❹ Vérifier le bon fonctionnement du groupe de sécurité en manipulant le robinet de vidange. Un peu d'eau doit s'écouler.
- ❺ Vérifier l'étanchéité au niveau des sortie et entrée d'eau sur le chauffe-eau.



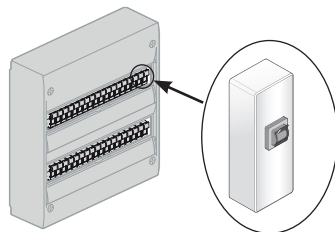
Si vous constatez une fuite, essayez de resserrer les raccords.

Si la fuite persiste, procédez à la vidange du chauffe-eau (voir page 20) et refaites les raccords. Recommencez l'opération jusqu'à avoir une étanchéité totale.

5. Raccordement électrique du chauffe-eau



**COUPER LE
COURANT !**

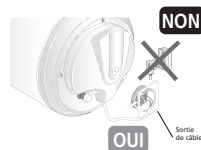


- 1 S'assurer de la compatibilité du chauffe-eau avec l'installation électrique.

- 2 Si le chauffe-eau est pré-câblé, raccorder le câble d'alimentation du chauffe-eau à une sortie de câble (le chauffe-eau ne doit pas être raccordé à une prise).

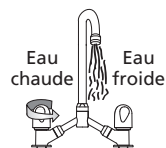
L'utilisation d'embouts métal est obligatoire.

Si le chauffe-eau n'est pas pré-câblé, l'utilisation d'une liaison en câbles rigides de section minimum $3 \times 2,5 \text{ mm}^2$ en monophasé (phase, neutre, terre) est impérative (se reporter au paragraphe «Schémas électriques»).



- 3 Vérifier que le chauffe-eau est rempli en ouvrant un robinet d'eau CHAUDE. De l'eau FROIDE doit s'écouler.

Si le chauffe-eau est alimenté alors qu'il est vide, vous risquez de l'endommager (non couvert par la garantie).



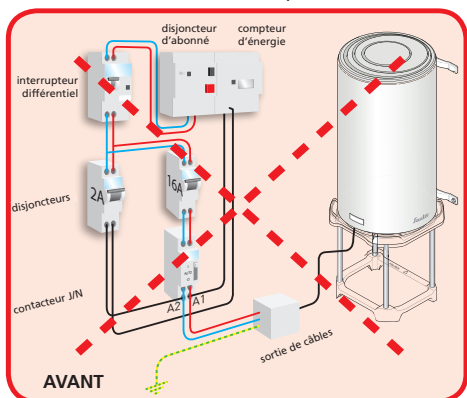
- 4 Remettre le courant.

- 5 Un raccordement en direct sur les résistances (sans passer par le thermostat) est formellement interdit car il est extrêmement dangereux, la température de l'eau n'étant plus limitée.

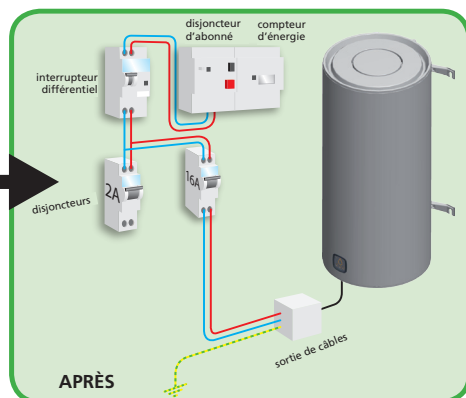


Pour bénéficier de la protection ACI, du mode apprentissage et de la connectivité, le chauffe-eau doit impérativement être raccordé électriquement sur une alimentation permanente sur le tableau électrique (voir schémas p. 6 et 7). Déconnecter le contacteur HC/HP si présent.

Branchement standard
d'un chauffe-eau électrique HC/HP



Installation du chauffe-eau
branchement permanent uniquement

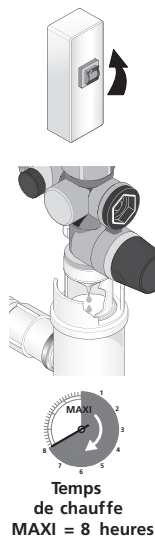


6. Mise en service du chauffe-eau

- ❶ S'assurer que le produit est bien alimenté de façon permanente (pas de contacteur jour/nuit).
Si vous disposez d'un abonnement Heures Creuses, vous pourrez programmer les plages de chauffe du produit à l'aide de l'application Cozytouch
- ❷ **Un léger dégagement de fumée peut apparaître pendant le début de la chauffe (fonctionnement NORMAL).**

Après un moment, de l'eau doit s'écouler goutte à goutte par le groupe de sécurité (raccordé à une évacuation des eaux usées). Pendant la chauffe et suivant la qualité de l'eau, le chauffe-eau peut émettre un léger bruit analogue à celui d'une bouilloire. Ce bruit est normal et ne traduit aucun défaut.

- ❸ Attendre la fin de la chauffe pour pouvoir utiliser pleinement votre chauffe-eau (voir tableau des caractéristiques pour connaître le temps estimé selon votre modèle).



7. Interface et connectivité



7.1 Comment connecter mon chauffe-eau à l'application Cozytouch :

Ce chauffe-eau peut être connecté et piloté à distance depuis l'application Cozytouch grâce à votre connexion Wi-Fi 2,4 GHz.

Pour connecter votre chauffe-eau à Cozytouch, téléchargez l'application depuis le store d'application de votre smartphone, puis suivez les instructions.



Votre chauffe-eau est muni du Connect+ permettant un appairage rapide.



En cas de problème de portée du signal Wi-Fi, veuillez-vous munir d'un répéteur compatible avec la bande de fréquence 2,4 GHz.

Voilà, votre chauffe-eau est connecté à votre Wi-Fi, vous pouvez maintenant utiliser de nouvelles fonctionnalités !

7.2 Comment utiliser l'interface de commande de mon chauffe-eau connecté :

Lorsque vous branchez l'appareil la 1^{ère} fois, il se trouve en mode « Eco+ »



Le mode « ECO + » : Le chauffe-eau apprend vos routines d'utilisation et produit automatiquement la quantité nécessaire au quotidien de manière à vous garantir le meilleur compromis « Confort/Economie ». Ce mode est fait pour un rythme de vie régulier. En cas de coupure de courant ou de passage en mode manuel, l'apprentissage est réinitialisé.



Le mode Manuel :

Bon à savoir : La **consigne de température** est la T° de l'eau stockée dans le ballon qui permet de restituer un **V40** donné.

La **quantité d'eau chaude (ou V40)** est le volume d'eau disponible au robinet à une température moyenne d'usage de 40°. Il est obtenu par le mélange d'eau froide du réseau et d'eau chaude du ballon.

Réglage personnalisé de la **quantité d'eau chaude** de 1 à 5 segments de la goutte d'eau. Pour moduler cette dernière on agit sur la **consigne de température de l'eau stockée dans le ballon** (cf **Bon à savoir**), appuyez de manière **répétée** sur la touche +/- pour augmenter la consigne (Retour au niveau 1 après le niveau 5)

Segment(s) clignotant(s) = préparation de l'eau chaude

Segment(s) fixe(s) = eau chaude disponible

Table de la quantité d'eau chaude V40 et température de stockage correspondante :

V40 en L	Segment 1	Segment 2	Segment 3	Segment 4	Segment 5
Consigne	50°C	54°C	58°C	62°C	65°C
VM 150L	Moins de 165	165	193	220	248
VM 200L	Moins de 220	220	257	293	330
VS 300L	Moins de 330	330	385	440	495



Le mode Absence : Lors d'un départ prolongé, ce mode maintient la température à environ 7°C (pour éviter le gel).

Pour sortir de ce mode : appuyez sur le mode ECO+ ou Manuel.

En cas de retour au mode ECO+, le chauffe-eau aura gardé en mémoire l'apprentissage déjà acquis.

La sortie de ce mode active un **cycle anti-légionelle** (activé automatiquement **tous les 30 jours** ou à chaque sortie du mode absence) : l'eau est maintenue à 62° pendant 1h pour éviter le développement de bactéries.

BOOST Le mode Boost : Le produit chauffe à sa température maximale. Une fois la chauffe terminée, le produit revient automatiquement au mode sélectionné avant l'activation du mode BOOST. Ce mode dérogoratoire n'annule pas l'apprentissage du mode ECO.

Mise en veille de l'interface :

Après 20 secondes sans manipulation, la luminosité de l'interface diminue puis s'éteint complètement au bout d'une minute si l'appareil n'est pas en cours de chauffe.

La touche du mode en cours (Manuel, Absence ou Eco+) et le bouton Wi-Fi (si le chauffe-eau est connecté) clignotent lentement toutes les 10 secondes.

Un appui court sur les touches (Absence, Manuel ou Eco+) permet de sortir de l'affichage en veille.

Extinction totale de l'affichage :

Appuyer simultanément sur les touches  et  pendant 3 secondes pour éteindre complètement l'affichage. L'affichage se réactive provisoirement par simple appui sur n'importe quelle touche puis se désactive totalement à nouveau après quelques secondes. **L'appareil continue de fonctionner normalement.** La désactivation de la veille totale de l'affichage s'effectue par la même combinaison de touche.

Affichage de la goutte :

Fixe : Indique la quantité d'eau chaude disponible (voir tableau V40 mode manuel ☞ voir notice pages 23 et 24)

Clignotant lent et progressif : Indique la quantité d'eau chaude **en cours de chauffe**.

Clignotant rapide et franc : Réglage de la consigne en cours (en mode manuel).

Clignotement successif des segments de bas en haut : La fonction Boost est activée (uniquement avec l'application Cozytouch).

En cas de problème le segment du haut est rouge et un autre voyant nous indique la nature du défaut (voir section « dépannage » de la notice page 27)

8. Conseils d'entretien domestique

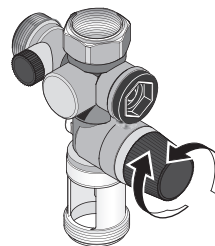
Pour conserver les performances de votre chauffe-eau pendant de longues années, il est nécessaire de faire procéder à un contrôle des équipements par une personne qualifiée tous les 2 ans.

8.1 Le groupe de sécurité

Manœuvrer régulièrement (au moins une fois par mois), la soupape du groupe de sécurité.

Cette manipulation permet d'évacuer les éventuels dépôts pouvant obstruer le groupe de sécurité.

Le non-entretien du groupe de sécurité peut entraîner une détérioration du chauffe-eau (non couvert par la garantie).



8.2 Vidange d'un chauffe-eau

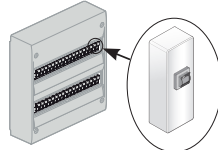
Si le chauffe-eau doit rester sans fonctionner pendant plus d'une semaine (dans une habitation secondaire par exemple), et s'il se trouve dans un lieu soumis au gel, il est indispensable de vidanger le chauffe-eau afin de le protéger contre la corrosion.

Une fois le chauffe-eau vidangé, purger l'ensemble de la tuyauterie de votre habitation (ouvrir l'ensemble des robinets d'eau froide et d'eau chaude de l'habitation afin que tous les tuyaux soient vidés).

- ❶ Couper le courant

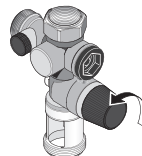


COUPER LE COURANT !



- ❷ Fermer votre robinet général d'arrivée d'eau froide

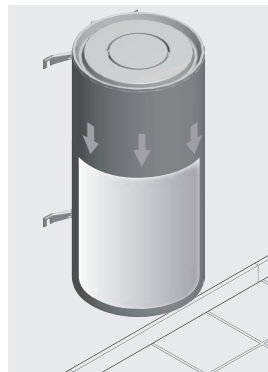
- ❸ Ouvrir la molette de la soupape de sécurité (¼ de tour).



- ❹ Ouvrir les robinets d'eau CHAUDE de manière à faire un appel d'air.

- ❺ Le chauffe-eau est vide lorsque l'eau s'arrête de couler au groupe de sécurité.
La vidange peut prendre jusqu'à 1h30 ou plus.

- ❻ À votre retour, suivre les étapes du paragraphe 6 de «mise en service» (page 14) pour remettre votre chauffe-eau en marche.



8.3 Entretien de la cuve

Un entretien de la cuve par une personne qualifiée est fortement conseillé tous les 2 - 3 ans en fonction de la qualité de l'eau : vidange et détartrage. Dans les régions où l'eau est calcaire, il est possible de traiter l'eau avec un adoucisseur. Ce dernier doit être bien réglé et la dureté de l'eau doit rester supérieure à 8°f.

L'utilisation d'un adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit bien réglé, agréé CSTB pour la France, vérifié et entretenu régulièrement.



Ne jetez pas votre appareil avec les ordures ménagères, mais déposez-le à un endroit assigné à cet effet (point de collecte) où il pourra être recyclé.

Déclaration de conformité RED 2014/53/UE (*)

Par la présente CICE déclare que l'équipement référencé ci-dessous est conforme aux exigences essentielles de la directive RED 2014/53/UE.

La déclaration de conformité UE complète de cet équipement est disponible à l'adresse Internet figurant sur la couverture de la notice.

Désignation : Chauffe-eau électrique

Modèles : voir références du modèle en entête de notice

Caractéristiques :

Type : émetteur – récepteur radio BLE et WIFI : 2400 à 2483,5 MHz

Puissance max de l'antenne BLE : 10 dBm

Puissance max de l'antenne WIFI : 20 dBm

Équipement Hertzien de Classe 2 : peut être mis sur le marché et mis en service sans restrictions

Portée radio : de 100 à 300 mètres en champ libre, variable selon les équipements associés (portée pouvant être altérée en fonction des conditions d'installation et de l'environnement électromagnétique)

La conformité aux normes radio et Compatibilité électromagnétique a été vérifiée par l'organisme notifié : [LCIE] 0081 – 33 avenue du Général Leclerc, Fontenay Aux Roses, France.

(*)Radio Equipment Directive

9. Champ d'application de la garantie

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

9.1 Des conditions d'environnement anormales

- Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après le départ d'usine.
- Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
- Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
- Dureté de l'eau < 8°f.
- Non respect des normes (NF EN 50160) de réseau électrique (alimentation électrique présentant des mini ou maxi de tension, des fréquences non conformes par exemple).
- Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (endroits difficilement accessibles) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.

9.2 Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art

- Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme EN 1487, ou modification de son réglage...
- Mise en place directement sur le chauffe-eau d'un système hydraulique empêchant le fonctionnement du groupe de sécurité (réduction de pression, robinet d'arrêt, flexible, boucle de recyclage...) (voir pages 10 et 11).
- Corrosion anormale des piquages (eau chaude ou eau froide) suite à un raccordement hydraulique incorrect (mauvaise étanchéité) ou absence de manchons diélectriques (contact direct fer-cuivre).
- Raccordement électrique défectueux : non conforme à la norme NF C 15-100 ou aux normes en vigueur dans le pays, **non raccordement en alimentation permanente**, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples, non respect des schémas de raccordements prescrits par le constructeur.
- Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
- Corrosion externe suite à une mauvaise étanchéité sur la tuyauterie.
- Absence ou montage incorrect du capot de protection électrique.
- Absence ou montage incorrect du passage de câble.
- Chute d'un appareil suite à l'utilisation de fixations non adaptées au support d'installation.

9.3 Un entretien défectueux

- Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
- Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
- Modification du produit d'origine sans avis du constructeur ou utilisation de pièces détachées non référencées par celui-ci.



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

I. Caractéristiques techniques

I.1 Chauffe-eau verticaux muraux Ø 513

		150 l	200 l
Tension (V)		230 V monophasé	
Résistance		Stéatite	
Puissance (W)		2 200	2 200
Dimensions (mm)	Ø	513	513
	H	1 155	1 475
	A	1 050 / 750	1 050 / 950
	B	800 / 500***	800 / 700***
	C	530	530
Temps de chauffe réel*		4h27	6h05
Qpr (Consommation entretien)**		1,53	1,92
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C)		275,6	373,2
Poids à vide (kg)		35	45

Représentation schématique

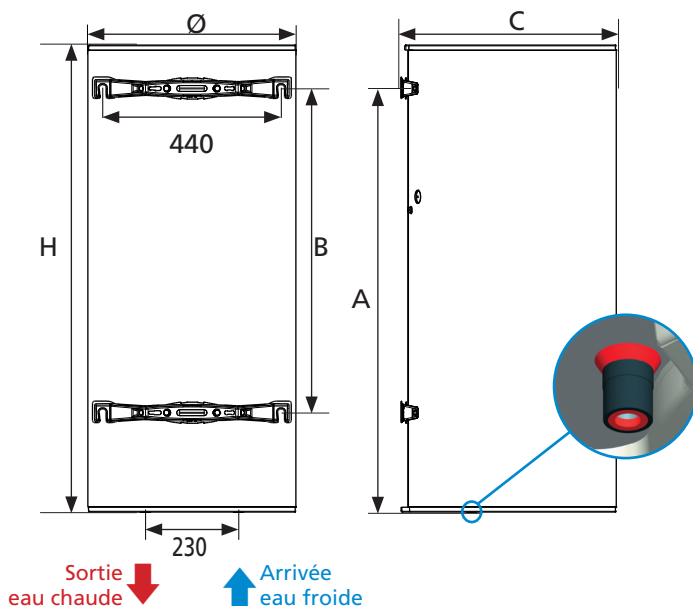
*Temps de chauffe réel pour chauffage de 15° à 65°C

**Consommation d'entretien en kWh pour 24 heures pour de l'eau à 65°C (ambiance 20°C)

*** Dans le cadre d'un remplacement, il est possible, **selon le modèle**, de déplacer l'étrier supérieur afin de s'adapter aux fixations murales d'origine.

Pour cela, desserrer les deux vis de l'étrier supérieur à l'aide d'une clé de 13. Placer l'étrier sur la nouvelle position et resserrer les vis avec la clé de 13.

Attention : ne pas dépasser un couple de serrage de 30 Nm pour ne pas endommager le chauffe-eau.



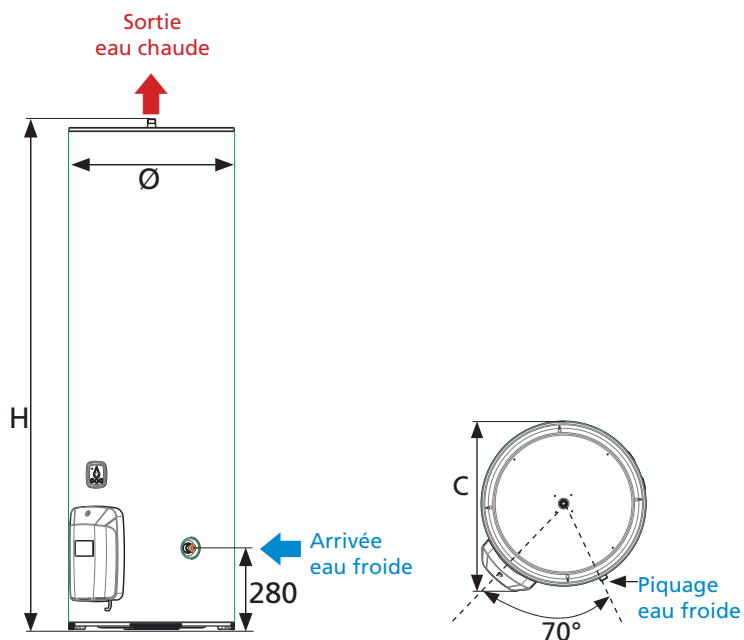
I.2 Chauffe-eau verticaux sur socle

		300 litres
Tension (V)		230 V monophasé
Résistance		Stéatite
Puissance (W)		3 000
Dimensions (mm)	Ø	575
	H	1 765
	C	590
Temps de chauffe réel*		6h15
Qpr (Consommation entretien)**		2,3
V40 (Quantité d'eau chaude à 40°C)		535,9
Poids à vide (kg)		60

* Temps de chauffe réel pour chauffage de 15° à 65°C.

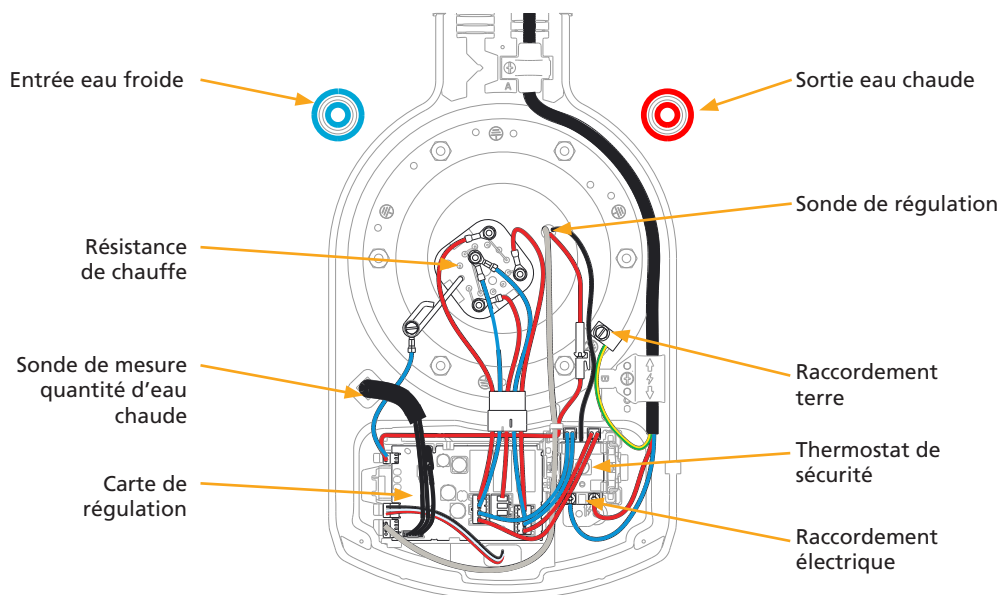
** Consommation d'entretien en kWh pour 24 heures pour de l'eau à 65°C (ambiance 20°C).

Représentation schématique

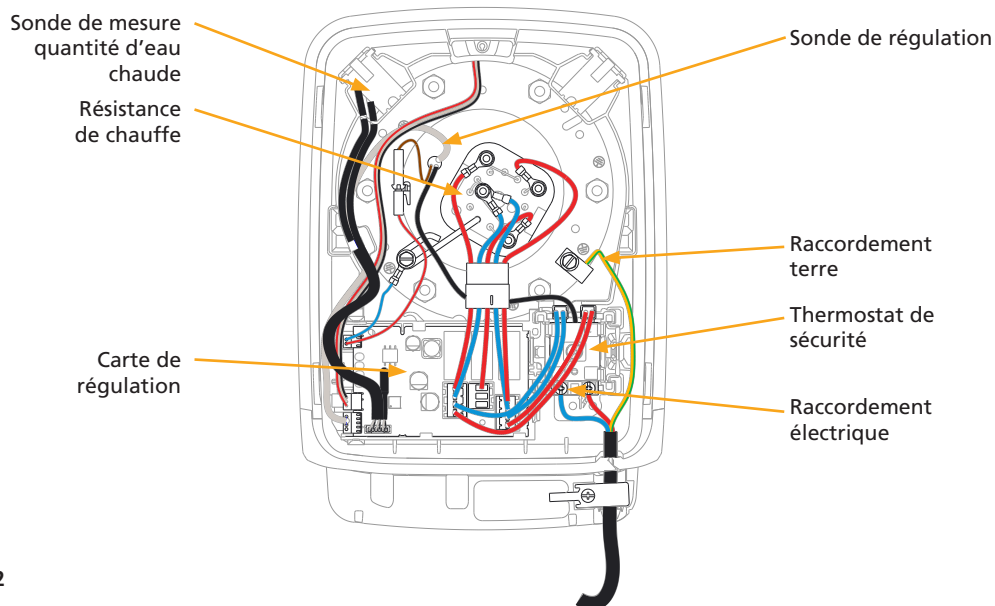


II. Présentation des composants

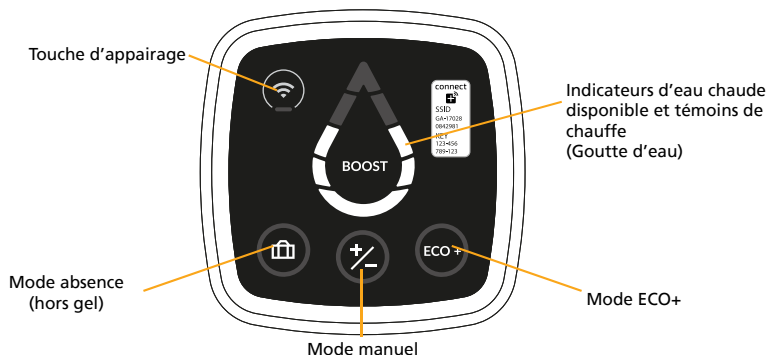
II.1 Composants des modèles verticaux muraux



II.2 Composants du modèle vertical sur socle



II.3 Interface de commande



NOTA : En cas d'inactivité de l'appareil pendant 60 secondes, l'interface se met en veille et la goutte d'eau s'éteint. Toutes les 10 secondes clignotent : le cercle du mode sélectionné et le Wi-Fi si l'appareil est connecté. Il est possible d'éteindre l'interface en appuyant simultanément sur les touches ECO+ et Absence, pendant 3 secondes. L'affichage se réactive provisoirement par simple appui sur n'importe quelle touche. Puis se désactive à nouveau. L'appareil continue de fonctionner. La désactivation de la veille profonde s'effectue par la même combinaison de touche.

II.4 État des voyants

Voyants	État du voyant	Signification
	Allumé	Mode absence activé : Maintien du produit hors gel (7°C).
	Clignotement	Mode programmé sélectionné.
	Allumé	Mode manuel sélectionné : Pour régler la quantité de l'eau chaude, appuyez sur le bouton jusqu'à ce que le niveau souhaité s'affiche sur la goutte d'eau (5 niveaux disponibles).
	Allumé	Mode ECO+ activé, le produit procède à l'apprentissage des consommations pour s'adapter aux besoins de l'utilisateur et faire des économies d'énergie, tout en garantissant le confort.
	Clignotement	Le produit est ouvert à la connexion en Wi-Fi.
	Allumé Fixe	Le produit est connecté au réseau Wi-Fi.
	Éteint	Le produit n'est pas connecté
	Allumé	Le produit ne chauffe pas l'eau. Les segments allumés indiquent la quantité de l'eau chaude disponible.
	Clignotement progressif sur 10s	Le produit chauffe l'eau. Les segments allumés indiquent la température de l'eau chaude disponible.
	Segments clignotants	Mode boost activé.
	Le segment du haut est éclairé en orange	Il y a un dysfonctionnement du produit. Consultez la liste des dysfonctionnements ci-dessous ou contactez votre installateur.
BOOST		Le produit chauffe jusqu'à sa température maximale.

III. Conditions d'entretien spécifiques

Les pièces pouvant être remplacées

- Carte électronique
- Sonde température
- Joint
- Capot
- IHM tactile
- Corps de chauffe et Stéatite
- Thermostat de sécurité



Le remplacement du corps de chauffe implique impérativement le remplacement du joint.

Toute opération de remplacement doit être effectuée par une personne habilitée avec des pièces d'origine constructeur.

IV. Aide au dépannage

IV.1 Voyant goutte allumé

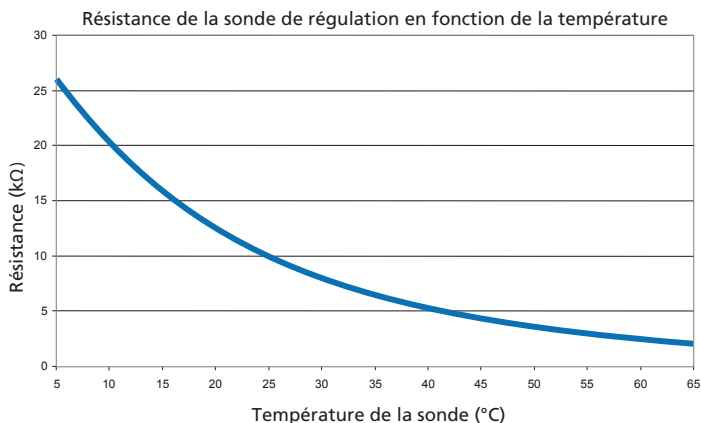
	Affichage IHM	Signification	Cause probable de l'erreur	Instruction de réparation
ERR. 3		Défaut sonde de régulation	Sonde défectueuse ou mauvais branchement	Vérifier le branchement et remplacer la sonde de régulation si nécessaire
ERR. 4		Défaut sonde de mesure de quantité d'eau chaude	Sonde défectueuse ou mauvais branchement	Vérifier le branchement et remplacer la sonde de mesure de quantité d'eau chaude si nécessaire
ERR. 7		Défaut ACI	Absence d'eau dans la cuve ou défaut de raccordement fil ACI	Mettre le chauffe-eau en eau Vérifier le raccordement du circuit ACI et changer le faisceau si nécessaire
ERR. 10		Erreur de communication entre les cartes électroniques	Mauvais branchement ou défaillance de la carte de pilotage	Vérifier le branchement et remplacer la carte de pilotage si nécessaire
ERR. 19		Erreur alimentation non permanente	Alimentation via contacteur HC/HP	Modifier l'alimentation électrique du produit pour passer en alimentation permanente. Attention, risque de corrosion accélérée. Effacer l'erreur en maintenant la touche centrale pendant 3 secondes.

IV.2 Aucun voyant allumé

Cause possible	Action à mener	Solution
Défaut alimentation du chauffe-eau	Contrôle de l'alimentation (230 volts) du chauffe-eau à l'aide d'un appareil de mesure (multimètre).	Si pas d'alimentation défaut alimentation faire intervenir un installateur électricien
	Contrôle si alimentation permanent 24/24.	Si appareil branché sur HC défaut installation faire intervenir un installateur électricien
Déclenchement d'un thermostat de sécurité	Contrôle de l'alimentation en sortie du ou des thermostats de sécurité.	Réenclenchement de la sécurité du thermostat. Si cela persiste faire intervenir un installateur et contacter le SAV.  Appuyer sur le bouton rouge au centre
Défaut fonctionnement du chauffe-eau	Contrôle de l'alimentation du chauffe-eau au niveau de la carte de puissance à l'aide d'un appareil de mesure (multimètre) si bien 230 volts.	Si alimentation correcte faire intervenir un installateur électricien et procéder au remplacement de la carte de puissance.
	Contrôle si le câble de liaison entre carte de puissance et boîtier de contrôle est bien connecté.	Reconnecter correctement le câble de liaison.

IV.3 Pas d'eau chaude

Cause possible	Action à mener	Solution
Défaut de sonde de température	Contrôle de la valeur ohmique de la sonde à l'aide d'un appareil de mesure (multimètre).	Si valeur ohmique défectueuse faire intervenir un installateur et procéder au remplacement de la sonde.
Défaut d'alimentation de l'élément chauffant	Contrôle de l'alimentation aux bornes de l'élément chauffant à l'aide d'un appareil de mesure (multimètre).	Si pas d'alimentation faire intervenir un installateur et procéder au remplacement de la carte de puissance.
Défaut de l'élément chauffant	Contrôle de la valeur ohmique de l'élément chauffant à l'aide d'un appareil de mesure (multimètre).	Si valeur ohmique défectueuse faire intervenir un installateur et procéder au remplacement de l'élément chauffant.



IV.4 Manque d'eau chaude

Cause possible	Action à mener	Solution
Défaut de sonde de température	Contrôle de la valeur ohmique de la ou des sonde(s) à l'aide d'un appareil de mesure (multimètre).	Si valeur ohmique défectueuse faire intervenir un installateur et procéder au remplacement de la sonde.
Défaut de l'élément chauffant	Contrôle de la valeur ohmique de l'élément chauffant à l'aide d'un appareil de mesure (multimètre).	Si valeur ohmique défectueuse faire intervenir un installateur et procéder au remplacement de l'élément chauffant.
Défaut d'alimentation de l'élément chauffant	Contrôle de l'alimentation aux bornes de l'élément chauffant.	Si pas d'alimentation faire intervenir un installateur et procéder au remplacement de la carte de puissance.

IV.5 Disjonction

Cause possible	Action à mener	Solution
Défaut de l'élément chauffant	1 - Couper l'alimentation électrique du chauffe-eau 2 - Retirer et contrôler l'état de l'élément chauffant	Si l'élément chauffant est HS (cassé, filament coupé) faire intervenir un installateur et procéder au remplacement de l'élément chauffant.
Défaut de corps de chauffe	1 - Couper l'alimentation électrique du chauffe-eau 2 - Retirer l'élément chauffant et contrôler l'état de l'intérieur des corps de chauffe	1 - Si résidu de calamine, nettoyer l'intérieur à l'aide d'un chiffon ou d'un goupillon plastique. 2 - Si trace d'humidité à l'intérieur, faire appel à un installateur et procéder au remplacement du corps de chauffe. La présence de calamine est un phénomène qui peut être normal. Après le nettoyage, il ne peut pas réapparaître.
Défaut d'isolement dans l'installation électrique	Contrôle du circuit de l'installation électrique.	Faire appel à un électricien.

IV.6 Problème de fuite

Cause possible	Action à mener	Solution
Mauvaise étanchéité piquages d'eau froide et/ou eau chaude	1 - Couper l'alimentation électrique du chauffe-eau 2 - Procéder à la vidange du chauffe-eau	Faire appel à un installateur et refaire étanchéité des ou du raccordement piquage.
Mauvaise étanchéité au niveau du corps de chauffe	1 - Couper l'alimentation électrique du chauffe-eau 2 - Procéder à la vidange du chauffe-eau	Faire appel à un installateur et procéder au remplacement du joint d'étanchéité et/ou du fourreau complet
Fuite cuve avérée	1 - Couper l'alimentation électrique du chauffe-eau 2 - Procéder à la vidange du chauffe-eau	Faire appel à un installateur et procéder au remplacement du chauffe-eau.

IV.7 Bruit de bouillonnement

Actions à mener	Solution	Cause
1. Vérifier que le bruit a lieu quand le chauffe-eau est en cours de chauffe.	Si le bruit a lieu pendant la chauffe, procéder au détartrage du chauffe-eau (voir chapitre 8.3 entretien p.21).	Chauffe-eau entartré.
	Si le bruit n'a pas lieu pendant la chauffe ou s'il s'agit de bruits de claquements ou s'il a lieu au moment de l'ouverture d'un robinet, faire intervenir un plombier pour qu'il trouve l'origine du problème.	Le chauffe-eau n'est pas en cause.

IV.8 Eau trop chaude

Cause possible	Action à mener	Solution
Défaut de sonde de température	Contrôle de mesure de la température de l'eau au point de puisage le plus près.	Si $T^{\circ} > 70^{\circ}\text{C}$ faire appel à un installateur et procéder au remplacement de sonde.
Réglage température en mode Manuel trop haut	Contrôle du réglage de température.	Abaïsser la température en appuyant sur le bouton Mode manuel.
Défaillance de la carte de puissance	Couper l'alimentation électrique de l'appareil.	Faire intervenir un installateur et procéder au remplacement de la carte de puissance.

IV.9 Eau tiède

Cause possible	Action à mener	Solution
Défaut de l'élément chauffant	Contrôle de la valeur ohmique de l'élément chauffant à l'aide d'un appareil de mesure (multimètre).	Si valeur ohmique défaillante faire intervenir un installateur et procéder au remplacement de l'élément chauffant.
Défaut de retour d'eau froide dans le circuit eau chaude	Contrôle de l'installation du circuit hydraulique. Test de retour eau froide.	Faire appel à un installateur plombier.
Limiteur de température	Limiteur défectueux ou mal réglé.	Voir notice du limiteur de température.

ÉTAPE 2

Je programme mon chauffe-eau

➡ Mode Éco+
Mon chauffe-eau apprend mes habitudes de consommation pour adapter ses chauffes à mes besoins et me faire réaliser des économies.
Recommandé pour un rythme de vie régulier.



➡ Mode Manuel
Je règle la quantité d'eau chaude souhaitée quotidiennement.
Mon chauffe-eau adapte automatiquement sa température.
Recommandé pour des usages irréguliers ou avec de forts besoins ponctuels.



➡ Mode Absence
Je passe mon chauffe-eau en mode « hors-gel » en cas d'absence prolongée pour réaliser des économies.



➡ Mode Boost
Je lance une chauffe au maximum de la capacité et de la température de mon chauffe-eau.
Une fois la chauffe terminée, l'appareil revient au mode sélectionné avant l'activation du mode Boost. Cela permet par exemple de ne pas perdre l'apprentissage du mode Eco +.



➡ Mode Prog *(uniquement disponible via Thermor Cozytouch)*
Je programme la quantité d'eau chaude souhaitée selon les jours de la semaine.
Par exemple, si j'accueille plus de personnes le weekend, je programme une quantité d'eau chaude supérieure afin d'assurer le confort du foyer.



ÉTAPE 3

Je pilote mon chauffe-eau à distance

 **Je pilote tous mes appareils Thermor**
sur le même écran



Je gère ma disponibilité d'eau chaude à tout moment

 **Je suis et anticipe ma consommation**
énergétique quotidienne



J'active rapidement la chauffe de mon appareil grâce au mode Boost

 **J'économise facilement de l'énergie**
pendant mes absences

Je règle les horaires de chauffe de mon chauffe-eau :
- sur les heures creuses si j'ai souscrit à un abonnement « heures creuses »,
- sur les heures ensoleillées si je possède des panneaux photovoltaïques.

Pour assurer mon confort, mon chauffe-eau doit chauffer au minimum 8 heures sur 24h.

Bon à savoir

Grâce à la programmation des plages de chauffe via votre application Thermor Cozytouch, réalisez jusqu'à 40 % d'économies d'énergie si vous disposez de panneaux photovoltaïques !



Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la notice complète.